

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'administration. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la secrétaire corporative du Réseau de transport de Longueuil et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.



ASSEMBLÉE 18-CAP-08

Procès-verbal de **l'assemblée publique ordinaire du conseil d'administration** du Réseau de transport de Longueuil, tenue conformément aux dispositions de sa loi constitutive **le jeudi 6 septembre 2018** 17 h, à la salle Vieux-Longueuil du centre administratif du Réseau situé au 1150, boulevard Marie-Victorin, à Longueuil.

Sont présents formant quorum :

Monsieur Pierre Brodeur, président et maire de la Ville de Saint-Lambert
Monsieur Tommy Théberge, vice-président et conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Isabelle Bérubé, conseillère de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
Monsieur Jean-François Boivin, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Nancy Decelles, représentante des usagers du transport adapté
Madame Monique Gagné, conseillère de la Ville de Brossard
Monsieur Michel Lanctôt, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Jacques Lemire, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Robert Myles, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Jacques E. Poitras, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Magalie Queval, conseillère de la Ville de Boucherville
Monsieur Jérôme Savaria-Carrière, représentant des usagers du transport régulier

Sont également présents :

Monsieur Michel Veilleux, directeur général
Maître Carole Cousineau, secrétaire corporative et conseillère juridique
Monsieur Daniel Jean, directeur Finances et trésorier

1. RÉSOLUTION NUMÉRO 18-91

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Jacques E. Poitras, appuyé par madame Monique Gagné :

« D'ADOPTER l'ordre du jour avec la modification suivante :

- Ajout du point 7.1 : Déplacement temporaire du lieu de la salle de conseil. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Période de questions du public

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil d'administration.

Une personne demande à être entendue.

Carl Lévesque, candidat de Québec Solidaire dans circonscription de Marie-Victorin dépose le plan de transport du parti pour le Grand Montréal et l'agglomération de la Ville de Longueuil. Les membres du conseil prennent acte du dépôt du document.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 18-92

Procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire du 4 juillet 2018

Il est proposé par monsieur Jean-François Boivin, appuyé par madame Isabelle Bérubé :

« D'APPROUVER, tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire du 4 juillet 2018. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Dossiers - Mobilité durable

4.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 18-93

Gratuité sur les lignes 8, 28 et 88 à l'occasion du festival « Lumifest »

CONSIDÉRANT QUE le Réseau de transport de Longueuil est le transporteur officiel du Festival « Lumifest ».

Il est proposé par monsieur Robert Myles, appuyé par madame Nancy Decelles :

« D'OFFRIR un accès gratuit sur les lignes 8, 28 et 88 de 18 heures jusqu'à la fin du service les 11, 12 et 13 octobre 2018 aux clients payant comptant ou avec des passages sur la carte OPUS ou SOLO sur présentation du coupon d'embarquement du festival « Lumifest ».

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 18-94

Modification de service de la ligne de taxi collectif T97 en service à la demande

CONSIDÉRANT QUE le Réseau de transport de Longueuil souhaite bonifier le service offert à sa clientèle en testant de nouvelles technologies pour mieux répondre à la demande ;

CONSIDÉRANT QUE la ligne T97 présente des opportunités très intéressantes pour être convertie en service à la demande, en bonifiant le nombre de taxis disponibles.

Il est proposé par madame Isabelle Bérubé, appuyé par monsieur Jacques Lemire :

« D'APPROUVER le projet pilote de modification du service régulier de la ligne de taxi collectif T97 en service à la demande appelé « RTL à la demande ».

Cette modification entrera en vigueur le 15 octobre 2018 et prendra fin le 15 janvier 2019.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Dossiers – Gestion durable des ressources

5.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 18-95

Nomination d'un représentant du Réseau de transport de Longueuil (RTL) à titre de membre des comités de retraite du RTL

Il est proposé par monsieur Robert Myles, appuyé par madame Monique Gagné :

« DE NOMMER madame Guylaine Fortier, chef – Rémunération globale à la Direction des ressources humaines, en remplacement de madame Alexandra Lerebours, à titre de membre représentant le RTL sur les cinq (5) comités de retraite du RTL :

- comité du régime de retraite des cadres de direction du RTL;
- comité du régime de retraite des cadres intermédiaires et de premier niveau du RTL;
- comité du régime de retraite des employés syndiqués de bureau du RTL;
- comité du régime de retraite des membres du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3333 ;
- comité du régime de retraite des membres et ex-membres du Syndicat des employés d'entretien de la STRSM. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 18-96

Autorisation de participer à la mission technique organisée par l'Association québécoise des transports (AQTr)

Il est proposé par monsieur Michel Lanctôt, appuyé par monsieur Jean-François Boivin :

« D'AUTORISER la participation du président, monsieur Pierre Brodeur, afin de représenter le Réseau à la mission sur la planification et la contractualisation du transport collectif dans la région de Montréal, organisée par l'AQTr, qui se tiendra du 24 au 28 septembre 2018 à Londres, Paris et Barcelone.

D'AUTORISER le remboursement des dépenses raisonnablement encourues à cette fin sur présentation de pièces justificatives. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 RÉSOLUTION NUMÉRO 18-97

Octroi de contrat – Appel d'offres en achat regroupé pour l'acquisition de pièces de sièges (ATUQ)

CONSIDÉRANT QUE le Réseau de transport de Longueuil (RTL) a été mandaté par les sociétés de transport suivantes: Société de transport de Montréal (STM), Société de transport de Laval (STL), Réseau de transport de la Capitale (RTC), Société de transport de l'Outaouais (STO), Société de transport de Lévis (STLévis), Société de transport de Sherbrooke (STSherbrooke), Société de transport du Saguenay (STSaguenay), Société de transport de Trois-Rivières (STTR) pour le compte du RTL, pour procéder à un appel d'offres en achat regroupé pour l'acquisition de pièces de sièges.

Il est proposé par madame Magalie Queval, appuyé par monsieur Jacques Lemire :

« D'OCTROYER les contrats à la suite de l'appel d'offres ARP18-009 - Achat regroupé pour l'acquisition de pièces de sièges, pour une durée de deux (2) ans, à compter du 16 novembre 2018, aux plus bas soumissionnaires conformes, soit les firmes « CBM N.A. INC., PREVOST, et BAULTAR SOLUTIONS MÉCANIQUES INC. » aux prix unitaires soumis par produit, pour un montant total estimé à 3 136 563.43 \$, toutes taxes et contingences incluses, conformément aux soumissions déposées et aux conditions du devis, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles.

Nom des adjudicataires	Montants
CBM N.A. INC.	171 694.64 \$
PREVOST	2 417 625.38 \$
BAULTAR SOLUTIONS MÉCANIQUES INC.	512 244.45 \$
Montant ajouté pour STIR (taxes et contingences incl.)	34 998.96 \$

Que la dépense découlant du présent contrat (taxes et contingences incluses) soit répartie comme suit :

- Le RTL pour un montant estimé à 519 206.22 \$;
- La STM pour un montant estimé à 1 213 120.08 \$;
- La STLaval pour un montant estimé à 227 258.26 \$;
- Le RTC pour un montant estimé à 585 805.98 \$;
- La STO pour un montant estimé à 436 468.69 \$;
- La STLévis pour un montant estimé à 18 726.05 \$;

- La STSherbrooke pour un montant estimé à 61 432.67 \$;
- La STSaguenay pour un montant estimé à 39 546.53 \$;
- La STTR pour un montant estimé à 34 998.96 \$.

Que l'acceptation des soumissions lie envers les adjudicataires chaque partie au processus d'achat regroupé.

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 RÉSOLUTION NUMÉRO 18-98

Octroi de contrat – Acquisition de boîtes de perception

Il est proposé par madame Nancy Decelles, appuyé par monsieur Jacques E. Poitras :

« D'OCTROYER le contrat pour l'acquisition de vingt-cinq (25) boîtes de perception au seul soumissionnaire apte à fournir ces équipements, soit la firme « GARIVAL INC. », pour un montant estimé à 418 509.00 \$ (taxes incluses) conformément aux prix unitaires soumis, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5 RÉSOLUTION NUMÉRO 18-99

Dépôt – Liste des chèques émis

« PRENDRE acte du dépôt de la liste des chèques émis pour la période du 21 juin au 20 août 2018 pour le paiement des comptes inscrits au montant de 17 008 447.65 \$. »

5.6 RÉSOLUTION NUMÉRO 18-100

Dépôt – Bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus – juin et juillet 2018

« PRENDRE acte du dépôt de la liste des bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus pour les mois de juin et juillet 2018. »

6. **Intervention des membres du conseil**

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil d'administration interviennent à tour de rôle.

7. **Affaires nouvelles**

7.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 18-101

Déplacement temporaire du lieu de la salle de conseil

CONSIDÉRANT que des travaux doivent avoir lieu au centre administratif du Vieux-Longueuil.

Il est proposé par monsieur Jacques Lemire, appuyé par monsieur Jérôme Savaria-Carrière :

« D'AUTORISER le déplacement temporairement de la salle du conseil afin de permettre que les séances ordinaires ainsi que toute séance extraordinaire puissent se tenir :

- 4 octobre 2018 : salle du conseil de l'hôtel de ville de Saint-Lambert sis au 55, avenue Argyle à Saint-Lambert.

- 1^{er} novembre 2018 : salle du conseil de l'hôtel de ville de Longueuil sis au 4250, chemin de la Savane à Longueuil.
 - 5 décembre 2018 et 7 février 2019 : salle du conseil de l'hôtel de ville de Boucherville sis au 500, rue de la Rivière-aux-Pins à Boucherville.
- Ou à tout autre endroit sur le territoire de l'agglomération de la Ville de Longueuil.

QU'ADVENANT que les travaux se prolongent, la tenue de toutes assemblées soit maintenue à l'un ou l'autre des endroits mentionnés.

QU'UN avis public et que tout autre moyen soient prévus afin d'informer adéquatement la population.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. RÉSOLUTION NUMÉRO 18-102

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président, monsieur Pierre Brodeur, propose la levée de l'assemblée à 17 h 20. Il est appuyé par madame Nancy Decelles.

Pierre Brodeur
Président

Me Carole Cousineau
Secrétaire corporative